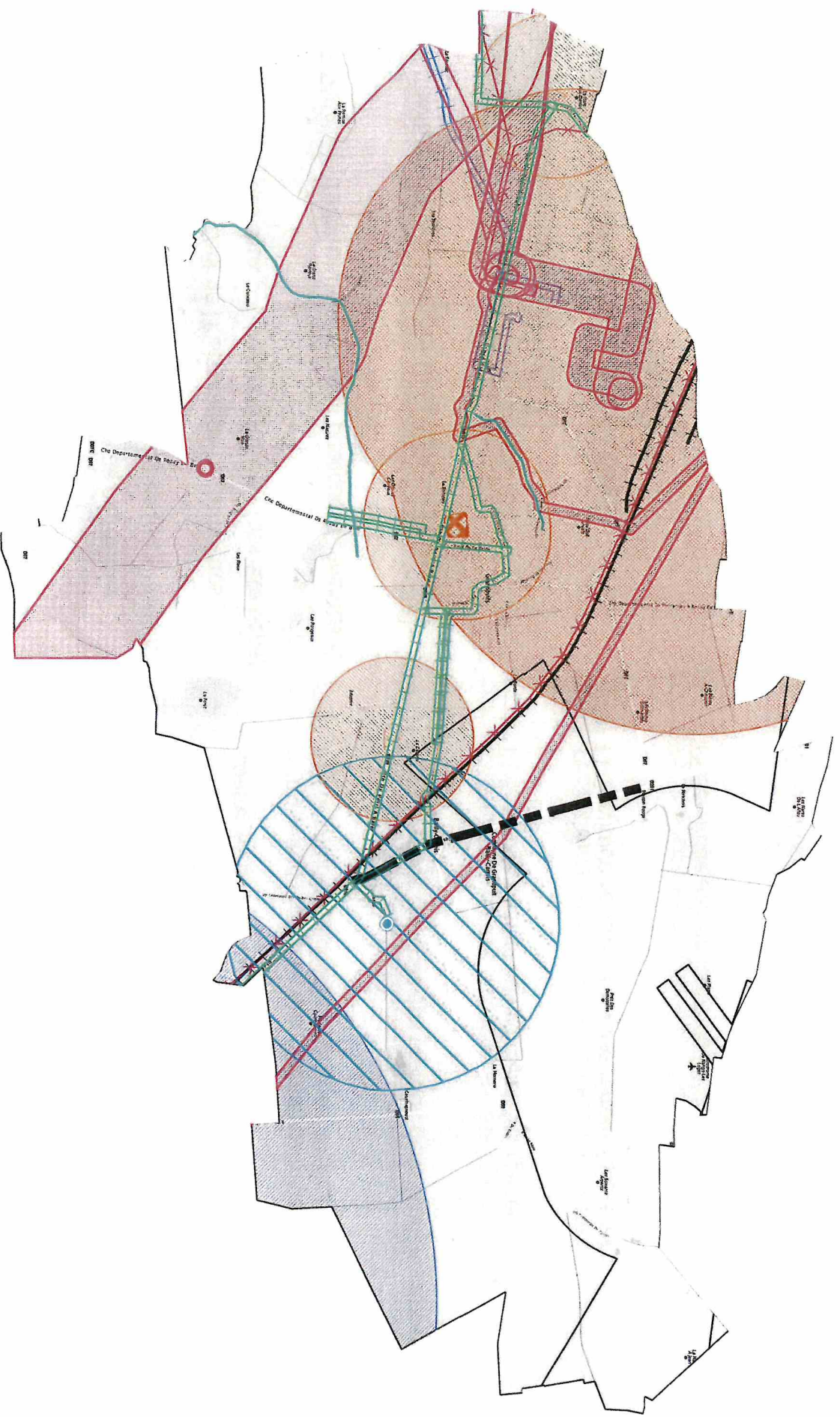


Commune de Grandpuits-Bailly-Carrois
Servitudes d'Utilité Publique - Légende

0 2 000 4 000 m

Rappel : le présent carte est fournie à titre informatif et ne doit pas être insérée dans le document PLU comme plan de servitudes.
En effet la collecte des servitudes étant faite auprès de tierces personnes (exploitants, gestionnaires) le DDT ne peut garantir l'exactitude et l'exactitude de leur report sur cette carte.
Source des données : DDT 77
SCAN25_TOPO_077_2010@IGN
Cord cartographique numérique :

Conception-réalisation :

Mise à jour le : 16/02/2023

Échelle : 1 / 350 000

Page 1 / 2

	A4 Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux (générateur)		I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (assiette)
	A4 Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux (assiette)		I1 Servitude relative au transport de gaz naturel (assiette2S)_GRTgaz
	A5 canalisations publiques d'eau et d'assainissement (générateur)		I1 Servitude relative au transport de gaz naturel (assiette2S)_SFDm
	A5 canalisations publiques d'eau et d'assainissement (assiette)		I1 Servitude relative au transport de gaz naturel (assiette2S)_TOTAL
	AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur P)		I1 Servitude relative au transport de gaz naturel (assiette2S)_TRAPIL
	AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur S)		I1 Servitude relative au transport de gaz naturel (assiette2S)_VERMILLION
	AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)		PM3 Plan de prévention des risques technologiques (générateur)
	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (générateur)		PM3 Plan de prévention des risques technologiques (assiette)
	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (assiette pepe)		PT1 servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (assiette)
	EL7 Servitude d'alignement des voies publiques (générateur)		PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunications (générateur)
	EL7 Servitude d'alignement des voies publiques (assiette)		PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunications (assiette)
	I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (générateurL)		T1 Servitude relative aux voies ferrées (générateur)
	I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (générateurs)		T1 Servitude relative aux voies ferrées (assiette)
			T5 Servitude aéronautique de dégagement (générateur)
			T5 Servitude aéronautique de dégagement (assiette)